

LIGUE SOCIALE

AFIC 2025-26



Foto: Jordi Roig

RÈGLEMENT

Agrupació Fotogràfica i Cinematogràfica

www.aficblanes.com
aficblanes@gmail.com



1. PARTICIPATION

Tous les membres de l'AFIC Blanes qui le souhaitent pourront participer à cette Ligue.

Le fait de participer implique l'acceptation totale de ce règlement. Le membre autorise l'utilisation des photographies présentées pour les finalités propres de l'association, en citant toujours l'auteur.

2. SECTIONS

Deux sections numériques sont établies : THÈME OBLIGATOIRE et THÈME LIBRE.

Chaque participant pourra présenter une photographie par section et par envoi.

Section thème libre. Au long des 8 envois, chaque participant ne pourra présenter que 2 photographies d'une même thématique. Par exemple, deux de portrait, deux de macro, deux de « correfoc », deux nocturnes...

Section thème obligatoire. Les photographies présentées devront correspondre aux thèmes détaillés au point 5 de ce règlement.

Sont exclues de toute participation les œuvres qui ont été présentées lors d'éditions antérieures de la Ligue AFIC.

3. ENVOIS

La Ligue comprend 8 envois avec une périodicité mensuelle, d'octobre à mai.

La présentation des œuvres se fera de manière télématique, via la plateforme « Fotogenius » (tutoriel: [fotogenius](#)). Fotogenius vous enverra un courriel avec chaque photographie téléchargée, vérifiez que tout est correct.

Les photographies devront être présentées au format JPEG, avec une taille maximum de 3000 pixels du côté le plus grand et minimum de 800 pixels. Le fichier ne peut pas dépasser 2,5 Mb (tutoriel: [redimensionar fotografies](#)).

Les photographies ne pourront pas comporter de filigrane, de signature ni aucun autre élément permettant d'identifier l'auteur. Dans le cas contraire, la photographie pourra être disqualifiée.

4. ŒUVRES ET ÉDITION

Les photographies en couleur et en noir et blanc sont admises, sauf pour les thèmes obligatoires dans lesquels un critère de couleur est précisé.

Le niveau d'édition de la photographie est libre, avec les limitations suivantes :

- Le participant doit être l'auteur de la totalité des éléments constituant l'œuvre.
- Chaque auteur est responsable des droits d'image et de toute éventuelle réclamation.
- Il est interdit d'inclure des photographies ou éléments téléchargés d'internet, scannés, extraits de CD, DVD, ou issus de l'IA...
- Il est permis d'utiliser des ressources créées par des tiers et prévues pour l'édition photographique (textures, pinceaux, actions, plug-ins, etc.).
- En cas de contestation, après le verdict, un participant pourra formuler une réclamation par mail. Si elle est acceptée, l'organisation pourra demander les fichiers RAW des photographies présentées.
- Les responsables de la Ligue pourront exclure la photographie ou la pénaliser avec la note minimale.
- Les pénalisations seront appliquées dès que la faute sera constatée.
- Nous faisons appel à la responsabilité de chacun. Nous demandons de l'honnêteté dans notre travail et envers nos compagnons.

5. THÈMES OBLIGATOIRES ET DÉLAIS D'ENVOI

La période de présentation pour chaque envoi est du 1er au 7 de chaque mois, d'octobre à mai.

Le verdict et la projection des œuvres se feront lors d'un acte en présentiel le troisième vendredi de chaque mois, à 20h00 au Café de Palafolls (Francesc Macià, 1 Palafolls).

Envois	Thèmes obligatoires	Projection
Du 1er au 7 octobre	Aube	24/10
Du 1er au 7 novembre	Jeux d'échecs (exposition collective)	21/11
Du 1er au 7 décembre	Paysage Rural	Sans projection
Du 1er au 7 janvier	Couleur Bleue	23/01
Du 1er au 7 février	Ruines : anciennes ou contemporaines	20/02
Du 1er au 7 mars	Ombres	20/03
Du 1er au 7 avril	Noir et Blanc	24/04
Du 1er au 7 mai	Réverbères (lampadaires)	22/05

6. JURY

Deux jurys sont établis : un jury d'admission et un jury de qualification.

Le jury d'admission veillera au respect du règlement, sa fonction sera de contrôler la participation et de signaler d'éventuelles erreurs.

Le jury de qualification notera les photographies selon les critères établis. Il sera composé de :

La première équipe est formée par Poten Ahijado, Ramon Jaén et Lluís Cuminal.

La deuxième équipe est formée par Xavier Xaubet, Carme Mas et Xavier Rafanell.

7. NOTATION

Chaque photographie sera notée selon 3 critères photographiques. Le jury notera de 1 à 5 points par critère.

Composition. Les règles de composition seront prises en compte pour évaluer la répartition des éléments dans le cadre de l'image. S'il y a un point d'attention évident, où il est situé, s'il y a des lignes guidant le regard dans l'image, s'il y a un équilibre entre les masses visuelles... On évaluera aussi s'il y a une intention claire de rompre les règles et si cela a été réussi pour améliorer l'image.

Technique. On évaluera aussi bien le processus de capture que celui d'édition.

Pour la capture, on tiendra compte de l'exposition (lumières, ombres...), du diaphragme (point de mise au point, profondeur de champ...), de l'ISO (netteté, détail, bruit...) et de la manière dont ces éléments influencent l'image finale (une image bien exposée, détaillée, sans flou de bougé, équilibre de couleurs...). Ou, si c'est une photographie de mouvement, si celui-ci est bien saisi et représenté.

Pour l'édition, on évaluera si elle est pertinente, si elle aide à corriger les difficultés de la capture (zones sombres, corrections ponctuelles de couleur...) et si elle contribue à renforcer l'impact visuel. On évaluera aussi la subtilité et le naturel de l'édition (absence d'halos, erreurs de montage, de sélection...). Dans le cas de photomontages, on évaluera la cohérence des lumières, des ombres, ainsi que des proportions, angles, focales...

Impact et valeur visuelle. Ce critère est très subjectif, il sera évalué en fonction de l'originalité, de la créativité et de l'histoire de la photographie. Une image avec impact et valeur doit nous amener naturellement à nous arrêter pour la regarder, parce qu'elle a attiré notre attention, éveillé nos sensations, nos émotions... Elle raconte une histoire, transmet un message...

8. PRIX

Trois prix sont établis par section, pour les meilleurs classés de la Ligue.

Une distinction pour les gagnants de chaque envoi.

Un Prix pour le meilleur débutant de chaque section de cette Ligue 2025-26 (il est nécessaire de participer à au moins 6 envois. Si quelqu'un commence sa participation à la Ligue en janvier, il continue à concourir pour le prix débutant lors de la prochaine Ligue).

Un Prix Jeune, pour le meilleur classé de chaque section ayant moins de vingt-deux ans (il est nécessaire de participer à tous les envois).

L'organisation se réserve le droit de créer un prix spécial en fonction de la participation et du déroulement de la Ligue.

9. REMISE DES PRIX

Elle aura lieu lors du dîner de clôture de la Ligue. Le vendredi 5 juin à 21h00.

Blanes, août 2025

La Commission de la Ligue AFIC Blanes